

Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire  
Direction de l'interministérialité et du  
développement durable  
Bureau des procédures environnementales et  
foncières  
Place Michel Debré  
49934 ANGERS CEDEX 9

Nantes, le 5 avril 2019

**Nos réf.** : JD-2019-04-0082  
**Affaire suivie par** : Julia DESPOIS  
**Contact** : jdespois@syndicatloireaval.fr  
**Vos réf.** : IOTA n°19544/49-2019-00005

**Objet** : Avis du Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif à la restauration de l'Erdre à la Canterie.

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 2 avril 2019 et a émis un **avis favorable à l'unanimité** (9 votants).

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER  
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire